

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10576 / 111081
Von Bergen S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
entrepôts: quais
besoins spéciaux de consommation
9 H
01.12.2007–31.12.2010 (Nouveau permis)
- 07-10716 / 100676
Säuberlin & Pfeiffer S.A., 1618 Châtel-St-Denis
offset, cartonnage, boîtes à cape, maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 20 F
01.11.2007–31.10.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10807 / 109067
Termiboîtes S.A., 2923 Courtemaîche
terminaison de boîtes de montres
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 6 F
02.03.2003–28.02.2010 (Modification)
- 07-10819 / 109255
Richemont International SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Centre technique Corporate
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
11.07.2007–31.07.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10821 / 110996
Patrimoine culinaire suisse, 1006 Lausanne
visite des artisans en boulangerie selon projet «Inventaire du patrimoine culinaire suisse»
besoins spéciaux de consommation
7 H
01.01.2008–30.06.2008 (Renouvellement)
- 07-10823 / 100921
Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion
découpage
besoin urgent
8 H
03.05.2007–31.05.2010 (Renouvellement/modification)

- 07-10846 / 111128
 Manufacture Genevoise de Haute Horlogerie SA (groupe Richemont),
 1217 Meyrin 2
 centres CNC: fraisage, électro-érosion, métrologie
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 18 H
 13.09.2007–30.09.2010 (Nouveau permis)
- 07-10847 / 109436
 DePuy Spine Sàrl, 2400 Le Locle
 ateliers mécaniques
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 30 H
 14.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement)
- 07-10849 / 111129
 Valdeco SA, 1400 Yverdon-les-Bains
 décoration et usinage
 besoin urgent
 6 H, 16 F
 01.09.2007–30.09.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10832 / 101657
 VV S.A., 2800 Delémont
 production: département Varin et atelier d'étampage
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 108 H, 56 F
 01.01.2001–31.12.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 07-10822 / 100921
 Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion
 injection plastique
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 9 H, 6 F
 03.05.2007–31.05.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 07-10835 / 110014
 Newworks Suisse SA, 1201 Genève
 gestion, impression des documents
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 8 H, 1 F
 01.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-10811 / 111107
Droz M.S.V. SA, 1227 Carouge GE
service de piquet pour la clientèle (exploitation)
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.12.2007–30.11.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-10848 / 109997
Ingenierie Suisse SARL Team Partners, 1201 Genève
support informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
15.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10820 / 102055
Onet (Suisse) SA, 2022 Bevaix
décontamination des «salles blanches» 7/7 jours sur le site de l'entreprise EM
Marin, Ind 101211
besoins spéciaux de consommation
1 H
05.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement/modification)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne
(art. 28 LTr)**

- 07-10824 / 111127
Société Air France SA Succursale de Meyrin, 1216 Cointrin
personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H, 42 F
01.12.2007–31.12.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10717 / 100575
Nexans Suisse SA, 1305 Penthalaz
accessoires d'énergie et extrusion
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
07.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement)
- 07-10718 / 100103
Cafag SA, 1700 Fribourg
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H, 9 F
07.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement)
- 07-10720 / 100907
Resilux Schweiz AG, 1994 Aproz
fabrication de bouteilles pour boissons en PET
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
21.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10734 / 102090
Bonfrais Bongel SA, 1024 Ecublens VD
préparation et chargement des expéditions de produits frais
besoins spéciaux de consommation
4 H, 1 F
09.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10719 / 102152
SOGEP Société Genevoise des Pétroles, 1214 Vernier
surveillance de la réception de produits pétroliers par pipeline Méditerranée –
Rhône SPMR/Sapro
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
19.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-10730 / 101255
Oscilloquartz SA, 2002 Neuchâtel
Customer Support Service
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.11.2007–31.10.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

13 novembre 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.11.2007
Date	
Data	
Seite	7391-7395
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 112

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.